

DOSSIER PROJET  
FONDS DE SOLIDARITE NEPAL – 2015



## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>ELEMENTS DE CADRAGE : LA CRISE AU NEPAL ET LE FONDS DE SOLIDARITE DE CITES UNIES FRANCE</b> .....	<b>5</b>
LE SEISME D'AVRIL 2015.....	5
LA SOLIDARITE DE CITES UNIES FRANCE ET DES COLLECTIVITES POUR NEPAL .....	8
<b>RAPPORT DE LA MISSION DU 28 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE 2015</b> .....	<b>10</b>
REUNION AVEC BLANDINE RIPPER, CHERCHEUSE AU CNRS .....	10
PARTICIPATION AU CLUSTER SHELTER (ABRIS D'URGENCE) DES NATIONS-UNIES.....	11
REUNION AVEC ARSOW .....	12
REUNION AVEC LE GROUPE URGENCE-REHABILITATION-DEVELOPPPEMENT (URD) .....	12
REUNION AVEC UN HABITAT NEPAL.....	13
REUNION AVEC LES ASSOCIATIONS NATIONALES DES COLLECTIVITES NEPALAISES.....	13
VISITE D'UNE ECOLE DANS LE VILLAGE DE THANGPALDHAP.....	16
VISITE A CHAUTARA ET REUNION AVEC LES PARTIES PRENANTES AU PROJET ENVISAGE.....	17
VISITE DANS LES VILLAGES ET REUNION AVEC LES ACTEURS DES VILLAGES .....	18
RENDEZ-VOUS AVEC SHER BHADUR TAMANE, DEPUTE UMPL .....	21
RENDEZ-VOUS A L'AMBASSADE DE FRANCE AU NEPAL.....	21
<b>PRESENTATION DU PROJET ENVISAGE PAR CUF POUR LE FONDS DE SOLIDARITE</b> .....	<b>22</b>
CONTEXTE.....	22
LE PROGRAMME PILOTE DE LA FONDATION DE FRANCE ET DE SES PARTENAIRES AU NEPAL.....	23
PROPOSITION DE CUF POUR INTEGRER LE PROJET INTEGRE .....	26
<b>ANNEXE 1 : LE PROJET DU CNRS DANS LE VILLAGE DE SALME</b> .....	<b>28</b>
<b>ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE DE BILAN : « LE SEISME AU NEPAL, DEUX MOIS APRES »</b> .....	<b>34</b>

## Introduction

Le séisme destructeur qui a touché le Népal en avril 2015 a eu des conséquences dramatiques pour le pays, ses habitants et ses territoires. Cités Unies France a souhaité se joindre à l'élan mondial de solidarité qui a suivi la catastrophe en ouvrant, le 30 avril 2015, un fonds de solidarité pour le Népal. Ce mécanisme, outil de la solidarité des collectivités françaises depuis plus de quinze années, est abondé par toutes les collectivités désireuses de soutenir les autorités locales et acteurs du développement d'un pays touché par une crise majeure. Ces collectivités constituent alors automatiquement le comité des donateurs du fonds et sont susceptibles de se réunir à plusieurs reprises afin d'orienter, de discuter et de valider des projets de reconstruction dans le pays. Le fonds de solidarité pour le Népal a drainé une participation exceptionnelle : 110 collectivités françaises se sont mobilisées et ont permis de récolter plus de 195000 euros en quelques mois.

Le tableau ci-après liste les différentes collectivités ayant participé au fonds de solidarité à ce jour. Des dizaines de collectivités nous ont également fait part de leur participation prochaine.

Collectivités donatrices (listes non exhaustive)		
Allones	Gières	Saint Jean d'Ardières
Anancy	Gouesnou	Saint Jean Le Blanc
Annemasse	Grenoble	Saint Just
Aouste sur sye	Grezieu Le Marché	Saint just en bas
Arc Les Gray	Guipavas	Saint Malo de Guersac
Arcueil	Ingre	Saint Martin d'aout
Arnage	Juigne sur Loire	Saint Martin d'Auxigny
Aubervilliers	L'isle-jourdain	Saint Martin de Bellevue
Auxy	La chapelle saint Florent	Saint Martin Le Colonel
Beaumont Monteux	La talaudière	Saint Meen Le Grand
Beauregard Vendon	Lamballe	Saint Michel et Chanveaux
Behuard	Langueux	Saint Nazaire le pezan
Besayes	Larnage	Saint paul du bois
Blausasc	Lasse	Saint Romain de Popey
Bouzille	Le cannet des maures	Saint Romain en Gal
Braud Saint Louis	Le Genest Saint Isle	Saint Sauveur
CD Doubs	Le perreon	Saint Sylvain d'Anjou
CD Ile et Vilaine	Lillebonne	Saint Vallier
CD Loire Atlantique	Martigues	Saint-Denis en val
CD Meurthe et Moselle	Millery	Saman
Chalampe	Missillac	Sarrigne
Chaze-Henry	Moine et sèvre	Seloncourt
Chenillé-changé	Monein	Sezanne
Communauté de commune du canté de Candé	Montagny	Soulaines sur Aubance
Communauté de communes de Montrevault	Montbrison sur Lez	Suresnes

Communauté de Communes du mussidanais en Périgord	Montgivray	Saint Hilaire de Loulay
Communauté de Communes Sainte Maure de Touraine	Nanterre	Taulignan
Communautés de communes du frontonnais	Neuville aux bois	Toul
CR Bourgogne	Nueil sur Layon	Truinas
CR Languedoc Roussillon	Parcay les pins	Upie
Créteil	Parnay	Vaudelnay
Domprel	Plaintel	Vaulx en velin
Eybens	Rennes	Verruyes
Fessenheim	Requeil	Villebernier
Fos sur mer	Roussas	Villetaneuse
Fougères	Ruillé sur Loir	Viry Chatillon
Genilac	Saint Georges des Coteaux	Vivy
Gières	Saint Herblain	

Cités Unies France s'est rendue au Népal du 28 septembre au 9 octobre 2015 afin d'analyser la situation six mois après le tremblement de terre. Les objectifs étaient d'apporter un message de solidarité ; d'analyser la situation sur le terrain ; et de préciser un projet travaillé en amont avec divers partenaires depuis la France notamment en rencontrant les parties prenantes potentielles au projet.

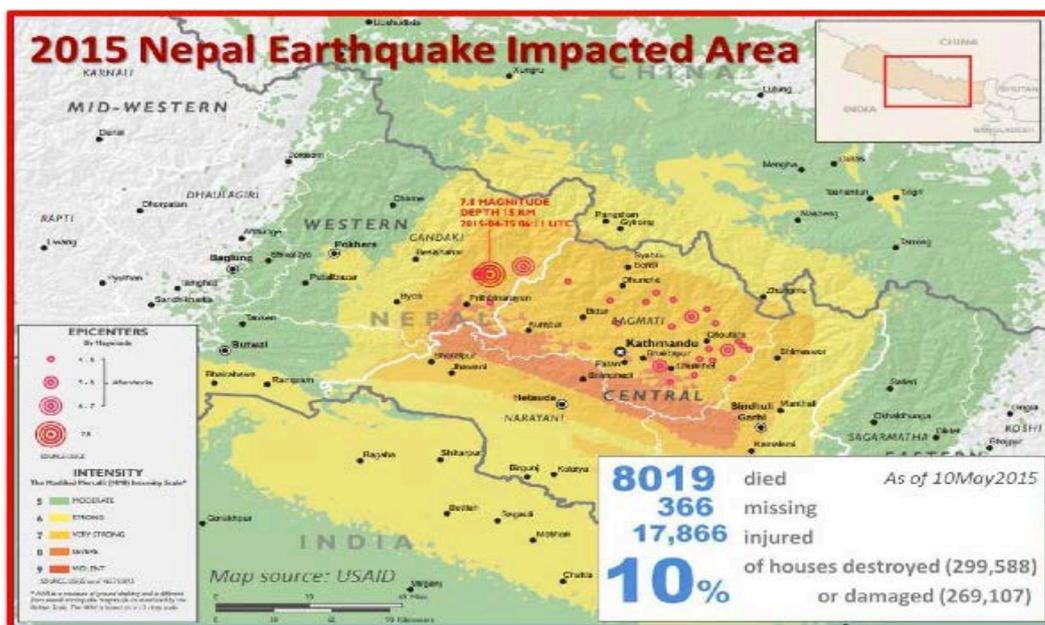
Ce dossier fait un retour sur la crise qui s'est déroulée au Népal et présente un bilan synthétique. Il présente ensuite le compte-rendu de la mission de terrain organisée par Cités Unies France et décrit, enfin, les actions envisagées par CUF dans le cadre du fonds de solidarité pour le Népal.

Ce dossier sera présenté à toutes les collectivités qui ont participé à cette initiative de solidarité et constituera la base de la discussion qui aura lieu lors de la prochaine réunion du comité des donateurs.

## Éléments de cadrage : la crise au Népal et le fonds de solidarité de Cités Unies France

### Le séisme d'avril 2015

Le samedi 25 avril 2015, un puissant séisme de magnitude 7,8 dont l'épicentre se situait dans le district de Lamjung au nord de Katmandu a sévèrement frappé le Népal. 30 des 75 districts du pays ont été touchés par le séisme, la plupart dans les régions de l'ouest et du centre, et notamment dans les districts de la vallée de Katmandu. Des régions montagnardes et agricoles où les populations rurales sont assez dispersées ainsi que des zones densément peuplées telles que les villes de Katmandu et Pokhara ont été durement affectées.



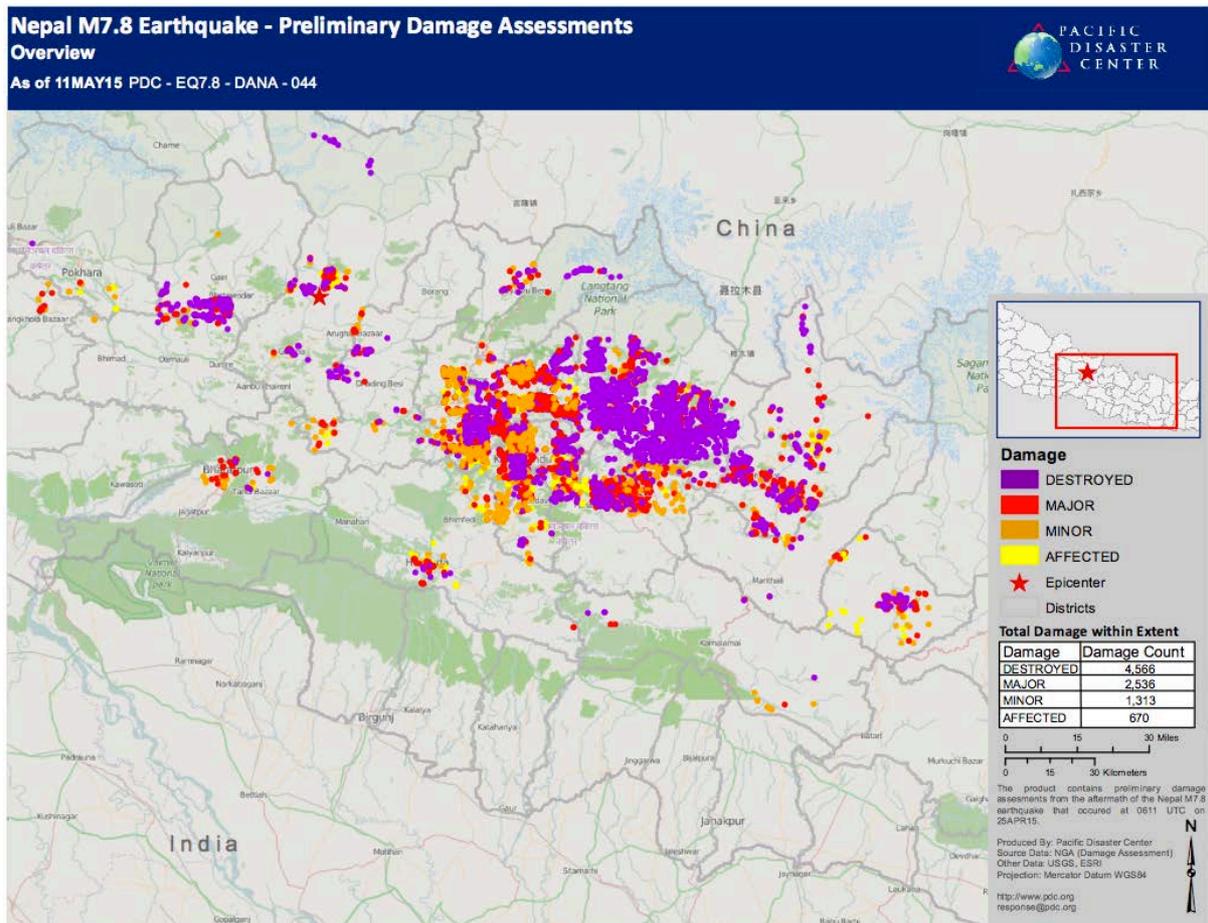
Source de la carte : USAID

([http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Nepal%20Earthquake%20Relief\\_Progress%20Report%20May11\\_2015.pdf](http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Nepal%20Earthquake%20Relief_Progress%20Report%20May11_2015.pdf))

Le bilan de la crise est particulièrement dramatique : près de 9000 personnes ont été tuées et 22000 blessées par le séisme. Les derniers chiffres rendus publics par le gouvernement népalais montraient que le nombre des maisons affectées par le séisme avait doublé par rapport aux premières estimations : plus de 15% des maisons et immeubles du pays ont été détruits (près de 500 000) ou endommagés (270 000). Le nombre de personnes sans abris est par conséquent très important. La plupart des destructions se concentre dans les villes et départements de Sindhupalchowk, Gorkha, Nuwakot. La moitié des districts du pays ont été touchés et 15 ont particulièrement été affectés.

La carte ci-dessous présente une évaluation des dommages dans les régions affectées par le séisme du 25 avril. Les points violets représentent les destructions

complètes, les points rouges les dommages majeurs, les points jaunes les dommages mineurs et les points jaunes les zones partiellement affectées.



Source : OCHA

Le bilan a par ailleurs été alourdi par un tremblement de terre d'une magnitude de 7,3, suivi de six répliques, qui ont frappé le Népal le 12 mai 2015 moins d'un mois après le premier séisme. Selon les ONG CARE et Handicap International, les dégâts ont été considérables d'autant plus que certaines zones touchées par ce nouveau séisme l'avaient déjà été le 25 avril.

### **Une situation humanitaire dramatique**

Le 9 mai 2015, OCHA notait la présence de 330 agences humanitaires sur le terrain qui travaillent aux opérations de secours et aux évaluations des dégâts et besoins, en soutien aux efforts du gouvernement népalais. Ce dernier a dégagé 21 millions de dollars destinés à soutenir les efforts des districts touchés par la crise dans la distribution de l'aide d'urgence. OCHA a lancé un appel aux financements, à hauteur de 423 millions de dollars, nécessaire pour apporter l'assistance d'urgence et la protection aux millions de personnes touchées par le séisme.

Les organisations humanitaires népalaises et internationales se sont retrouvées face à une situation très complexe et ont du s'adapter à la nécessité de gérer différents problèmes urgents tels que les sans-abris, le déblayage etc. tout en mettant en place une stratégie globale de reconstruction sur le long terme.

## ***Bilan six mois après le séisme***

La situation a également été compliquée par la saison de la mousson qui a débuté peu de temps après le séisme, en juin et s'est terminée en septembre. Cette saison a été plus longue que prévue, ce qui a causé de forts retards dans la mise en route des projets de reconstruction (construction d'habitats temporaires d'urgence : habitations, écoles etc.). Moins de 20% des crédits alloués dans la phase d'urgence pour la reconstruction ont été utilisés.

Malgré cela, une grande partie de la population a pu quitter les camps de déplacés (tentes) pour se rendre à nouveau dans les villages. Des travaux de déblayage ont pu être effectués et certaines actions d'urgence ont pu être déployées telles que la mise en place d'écoles provisoires. Tout cela s'est déroulé sans une véritable supervision des autorités. Par conséquent, les reconstructions qui ont débuté ne bénéficient pas du suivi et du contrôle nécessaires, en terme de respect des normes antisismiques et de sécurité des bâtiments.

La zone urbaine de Katmandu enregistre environ 20% des dommages en terme d'habitat. Cela malgré le fait que l'épicentre du séisme et la majorité des destructions aient eu lieu dans les régions plus montagneuses.

De façon générale l'impression est celle d'une grande envie de la population de prendre en main la situation et de reconstruire au plus vite (peut être au détriment d'une reconstruction plus soignée). La société civile (ONG népalaises) ainsi que les associations nationales des collectivités locales semblent convenir de l'urgence d'une reprise du pays, malgré une situation politique en transition.

### Situation des déplacés

Dans la phase qui a immédiatement suivi la catastrophe, plus de 20 000 personnes ont quitté leur vallée pour se réfugier à Katmandu et dans les environs. Des abris ont été mis à disposition par les agences onusiennes spécialisées. Aujourd'hui la plus grande partie des déplacés ont pu regagner leur village (dans des conditions pas toujours faciles). Par contre, la situation est différente pour les habitants de la capitale. Des milliers de personnes, souvent les plus défavorisées, ont dû quitter leur maison en ville et occupent aujourd'hui des abris provisoires le long de la rivière. Ils se trouvent en situation d'extrême précarité et d'insalubrité.

### Situation politique

Lors de notre visite, un événement politique marquant s'est produit : la nouvelle constitution a été adoptée par le Parlement népalais. Cette constitution prévoit notamment une forte décentralisation au niveau des collectivités territoriales ainsi que l'organisation d'élections locales dans l'année qui suit. Les dernières élections ont eu lieu il y a plus de 15 ans. Cette nouvelle constitution ouvre des perspectives intéressantes pour le Népal et la démocratie locale. Le projet envisagé par Cités Unies France dans le cadre du fonds de solidarité prévoit, en plus de la reconstruction, un renforcement de la gouvernance locale. Cela prendrait alors tout ce sens dans le contexte politique actuel. Un accompagnement spécifique des nouveaux élus ainsi que des équipes municipales pourrait rentrer dans le programme d'activités à développer.

Il est à noter également la forte pression exercée par l'Inde aux frontières népalaises ainsi que des mouvements « indépendantistes » filo-indiens (induisites) qui ont paralysé le pays, notamment son approvisionnement en carburant, pendant plus d'une semaine.

#### Les principales difficultés

- Retard dans le lancement des activités de reconstruction dû à plusieurs facteurs : difficultés dans l'acheminement des matériaux de reconstruction dans les zones difficiles d'accès, saison des pluies, blocages politiques etc.
- La situation politique : Si l'adoption de la nouvelle constitution ouvre des perspectives intéressantes, elle a en revanche exacerbé des tensions internes notamment dans les provinces frontalières à l'Inde ou des minorités revendiquent plus d'autonomie. L'évolution de la situation politique au Népal doit être suivie avec attention.

#### Les enjeux

Les principaux enjeux sont liés à la reconstruction. Mais en plus de cela, après le vote de la nouvelle constitution et l'annonce des nouvelles élections, il existe un véritable enjeu dans l'accompagnement des municipalités népalaises. Cités Unies France (avec le Réseau mondial, CGLU) demeure la seule structure à avoir proposé des activités dans ce domaine. Cela est fortement apprécié par les autorités publiques népalaises.

### **La solidarité de Cités Unies France et des collectivités pour Népal**

#### ***La vision de la gestion des crises de CUF***

Cités Unies France s'attèle depuis plusieurs années à développer une nouvelle approche de la gestion des risques et des crises : « **l'approche locale généraliste** ». Elle propose d'encourager, de favoriser et de soutenir le processus de gestion des crises par les autorités locales affectées. Leur connaissance du territoire et des populations, ainsi que leur proximité, leur donnent la légitimité nécessaire à la mise en place d'une gestion plus efficace de la crise et de ses différentes phases. C'est pourquoi CUF souhaite soutenir, dans la mesure du possible et selon les capacités de gestion de chaque municipalité, les projets mis en œuvre par les gouvernements locaux affectés, l'objectif étant de leur permettre de gérer au mieux la crise et ses conséquences et devenir chefs de file de la reconstruction de leur propre territoire.

Les autorités locales sont devenues au fil des années des acteurs incontournables du développement et sont de plus en plus reconnues comme tel par les grands bailleurs de fonds des programmes de soutien au développement. Pourtant, lorsqu'une crise éclate sur un territoire vulnérable, les acteurs internationaux interviennent directement auprès des populations en collaboration avec les autorités centrales, très souvent sans intégrer les autorités locales au processus. Les autorités locales, de par leur rôle de prestataire de service et leur légitimité locale, devraient pourtant être au cœur du processus de réponse à la crise. Ceci leur permettrait de

conserver leur légitimité politique mais surtout, de renforcer leur capacité technique et leur résilience à long terme.

Depuis 1998, Cités Unies France ouvre des **fonds de solidarité** lorsqu'une crise (que ce soit une crise politique ou une catastrophe naturelle) survient sur un territoire. Ces fonds de solidarité, abondés par les collectivités territoriales françaises et parfois soutenus par des partenaires extérieurs, servent à soutenir des projets de reconstruction proposés par une ou plusieurs autorités locales (selon les fonds à disposition). Les projets et partenaires retenus sont identifiés puis validés par l'organe décisionnel, créé lors de l'ouverture d'un fond : le comité des donateurs (constitué d'un représentant de chaque collectivité donatrice). La plupart du temps, ces fonds de solidarité ont permis de soutenir la réhabilitation ou les projets de reconstruction sur un territoire, idéalement, en collaboration avec une autorité locale affectée par la crise.

### ***Le fonds de solidarité lancé par Cités Unies France***

Le 30 avril dernier, Cités Unies France, à la demande de nombreux adhérents, a décidé d'ouvrir un fonds d'urgence pour apporter une aide dans la phase de réhabilitation/reconstruction des villes et villages touchés et des services publics détruits. Cela en collaboration avec les collectivités népalaises concernées.

Un compte pour le « Fonds d'urgence Népal » a été créé et abondé par les collectivités françaises désireuses de soutenir le Népal. Conformément à la charte adoptée par le Bureau Exécutif de Cités Unies France, le fonds est géré par un comité des donateurs, constitué des collectivités qui ont participé.

Cette initiative est mise en œuvre et suivie en liaison avec le secrétariat de l'organisation mondiale des collectivités (CGLU), ainsi que sa section régionale Asie-Pacifique (ASPAC) qui se sont mobilisées et ont lancé un appel mondial.

De même la *Task Force* mondiale de CGLU sur la réponse aux catastrophes a décidé de se réunir afin d'organiser une réponse concertée des collectivités au niveau international.

La mobilisation des collectivités françaises pour le Népal est spectaculaire : en novembre 2015, près de 110 collectivités ont répondu à l'appel et ont permis de récolter plus de 195 000 euros.

Cités Unies France a organisé une mission au Népal du 28 septembre au 9 octobre 2015 dans le but de préciser un projet potentiel travaillé depuis plusieurs mois avec divers partenaires en France et au Népal. Ce projet sera prochainement présenté et soumis au comité des donateurs réuni pour l'occasion afin de l'amender si besoin et d'évaluer les modalités de sa mise en œuvre.

## Rapport de la mission du 28 septembre au 9 octobre 2015

La mission avait pour objectif principal d'analyser la situation sur le terrain, rencontrer les partenaires et identifier les projets à soutenir dans le cadre du fonds d'urgence des collectivités territoriales françaises pour le Népal lancé par Cités Unies France. Une série de rendez-vous et de visites de terrain ont eu lieu lors de ce déplacement. Cités Unies France a pu rencontrer les associations nationales des pouvoirs locaux népalais (municipalités, villages, et districts), la société civile népalaise, les autorités françaises ainsi que les représentants du gouvernement. Une visite de terrain a été effectuée notamment dans le district de Sindhupalchok à Chautara et dans les trois villages de Thangpaldhap, Thangpalkot et Gunsu. Cette Région est celle qui a été la plus touchée par le tremblement de terre et où a été enregistré le plus grand nombre de pertes et de destructions. Un message de solidarité a été porté au nom des collectivités territoriales françaises ayant participé au fonds d'urgence de Cités Unies France ainsi qu'au nom du Réseau mondial CGLU.



### Réunion avec Blandine Ripper, chercheuse au CNRS

Le CNRS et son réseau des chercheurs travaillent depuis une vingtaine d'années au Népal, notamment dans la Région de Nuwakot<sup>1</sup>.

Présentation du projet intégré d'aide au Village Development Committee (VDC) de Salmé, nord-ouest du district de Nuwakot.

Salmé est un village de moyennes montagnes dans les régions du Centre du Népal, dans le district de Nuwakot, où vivent environ 550 familles Tamang. Ces derniers sont constituant l'un des nombreux groupes népalais ethniques ou tribaux (selon les appellations) de langue d'origine tibéto-birmane ; On retrouve également quelques familles de Kami, une caste indo-népalaise intouchable de forgerons.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information concernant le projet de recherche du CNRS, voir l'annexe 1

## Participation au Cluster Shelter (abris d'urgence) des Nations-Unies



Le Cluster « abris d'urgence » au Népal est piloté par le DUDBC (département pour le développement urbain et de la reconstruction) soutenu par la Croix Rouge népalaise et la Croix Rouge internationale, UN HABITAT et l'OIM. Il se compose de plus de 200 agences impliquées dans des programmes d'urgence destinés à la construction d'abris temporaires dans les départements affectés. Lors des différentes rencontres organisées dans le cadre du Cluster, une coordination technique est assurée ainsi que le partage d'informations notamment avec les autorités nationales concernées.

Plusieurs débats ont eu lieu dans le cadre de ce cluster :

- typologie de construction antisismique
- training
- mapping
- approvisionnement du matériel

Malgré le fait que l'épicentre du séisme ait eu lieu en province, il a été rappelé que 25% des destructions se concentrent en zone urbaine. Pourtant, la reconstruction se concentre dans les zones rurales. Avec le vote de la nouvelle constitution le nombre des collectivités a augmenté. On dénombre 270 municipalités dont une quarantaine nouvellement constituées. Les principaux obstacles de la reconstruction en zone urbaine sont dus aux problèmes liés aux droits de propriété, à la planification urbaine et aux infrastructures ainsi qu'aux coûts spécifiques liés à la reconstruction en zone urbaine.

Le gouvernement népalais a décidé la création d'une Agence de la reconstruction. Cette Agence sera chargée entre de la mise en place, de la diffusion et du suivi des

grandes lignes de la reconstruction ainsi que des modèles d'habitat qui seront validés.

Besoins évoqués :

- training (ante et post désastre)
- conseil et accompagnement dans les questions liées aux droits de propriété.
- planification urbaine
- nécessité dans le renforcement des infrastructures

### Réunion avec ARSOW

A cette réunion, étaient présents pour l'association ARSOW (association for rural social welfare Nepal) Jit Ram Lama (président) ; Bishnu Belbase (directeur); Ms. Sita Pandey (coordinatrice du projet); Amalle Guazelle (coordinatrice du projet ASF Nepal - A&D).

Cette réunion a été l'occasion de préparer la visite de terrain dans le district de Sindhupalchok à Chautara et dans les trois villages de Thangpaldhap, Thangpalkot et Gunsá. Le plan intégré pour le redéveloppement de ce territoire, réalisé avec le soutien de la Fondation de France, a été évoqué (il sera décrit ensuite dans les détails). Ce plan comprend des projets de reconstruction et de développement économique.

Il a été évoqué, lors de cette réunion, la possibilité pour Cités Unies France et ses donateurs d'intégrer ce plan en y incluant un volet « soutien à la gouvernance locale » avec un volet reconstruction. Cette proposition sera décrite plus loin dans le chapitre dédié aux propositions de projets.

### Réunion avec le groupe Urgence-Réhabilitation-Développement (URD)

Lors de la mission nous avons pu rencontrer le directeur de l'URD, François Grunenwald.

Le Groupe URD réalise deux études sur les contextes urbains pour la Croix-Rouge britannique, avec des études de cas au Népal et en Haïti. En effet, dans le cadre de son projet « Learning from the city », la Croix-Rouge Britannique a demandé l'appui du Groupe URD via deux études :

L'une sur les enjeux de la **préparation des contextes urbains aux cataclysmes majeurs** (avec l'exemple de Katmandou au Népal et du risque sismique), l'autre sur les enjeux de la **relance de l'économie urbaine** (cash for work, micro-crédit, appui aux micro-entreprises, avec l'exemple de Port-au-Prince en Haïti).

Le cas de Katmandou est original et se caractérise par une forte dynamique inter-agence, le Nepal Risk Reduction Consortium ou NRRC. Celui-ci a un rôle reconnu et important pour la Croix-Rouge Népalaise et les autres institutions du Mouvement international de la Croix-Rouge. Cela démontre une prise en compte significative des enjeux de gestion du risque de la part des autorités nationales et un réel engagement des bailleurs (DFID, USAID, ECHO).

## Réunion avec UN HABITAT Népal

La mission a été l'occasion de rencontrer Padma Sunder Joshi, responsable de l'Agence UNHABITAT au Népal.

Le Népal souffre de plus de 50 ans de négligence dans la planification urbaine. 50% de la population vit dans la vallée de Katmandu. Pratiquement la totalité des villes de la vallée ne disposent pas d'un plan de construction et/ou de développement urbain. Aucun investissement n'est prévu pour le long terme par l'Etat. UNHABITAT travaille depuis plusieurs mois à la rédaction d'un « urban position paper » qui analyse les principaux problèmes en terme de soutien au développement urbain (construction, espace de vie, développement économique).

Au niveau de la capitale, le principal problème aujourd'hui concerne le nombre de déplacés, 3500 familles ont quitté leurs maisons, et ont trouvé refuge le long du fleuve dans des abris précaires qui risquent de se transformer en bidonvilles.

Un grand nombre des maisons de Katmandu ont été endommagées. Les couts de réparation sont élevés et les propriétaires ne souhaitent ou ne peuvent pas investir de l'argent. A cela s'ajoute le fait qu'il n'y a aucun entretien. Le besoin de conseil en reconstruction est énorme.

L'absence d'élection depuis 16 est aussi un facteur important de l'immobilité de ce pays. Quand les élus et les équipes n'ont pas la légitimité nécessaire qui découle des élections, l'efficacité de l'action publique est affectée.

Avec l'adoption de la nouvelle constitution, une loi crée 24 nouvelles municipalités dans la vallée de Kaktmandu. Les collectivités auront une compétence urbaine et auront besoin d'être accompagnées dans la mise en œuvre des politiques urbaines. Des nouvelles élections locales devraient avoir lieu dans les six prochains mois. C'est une phase importante pour le Népal qui aura besoin d'un accompagnement pour s'adapter aux nouvelles normes de la décentralisation du pays.

## Réunion avec les associations nationales des collectivités népalaises

Cités Unies France a pu rencontrer les représentants de l'association nationale des Village Development Committees (VDC), NAVIN, de l'association nationale des municipalités, MUAN, et de l'association des Districts Development Committees (DDC), ADDCN.



La clé du futur développement du Népal est dans l'échelon local. Les prochaines élections ainsi que la nouvelle constitution démontrent cette volonté et il faut la soutenir. Le Népal compte 270 municipalités et 3157 villages.

Le Népal a réussi à compléter positivement le processus de création d'une nouvelle constitution démocratique à travers une Assemblée constituante élue. Cela est une première pour l'histoire constitutionnelle du Népal. L'Assemblée a promulgué la constitution du Népal le 20 septembre 2015 avec une majorité très large. Les espoirs de la population ont été finalement maintenus depuis le passage du système monarchique au système législatif (avec comme cadre administratif un système fédéral démocratique), en 2006. Ce résultat arrive après des années d'instabilité politique. Le Népal a beaucoup souffert et beaucoup lutté pour arriver à cette nouvelle constitution où les diversités de la société et les équilibres fragiles du pouvoir ont été respectés.

La restructuration de l'Etat, telle que prévue dans la nouvelle constitution, définit clairement la question du système de la gouvernance locale comme un facteur de réussite. Dans plusieurs articles et chapitres de la constitution, il est spécifié la nécessité d'une transition démocratique vers un système d'autonomie locale qui passe par des élections. Cela est un élément historique et nouveau à considérer comme le principal élément du passage d'un système de gouvernance fortement centralisé vers un niveau décentralisé et démocratique des responsabilités avec des garanties constitutionnelles claires. La nouvelle constitution réaffirme toute une série de principes et mécanismes finalisés à la promotion d'un système et des structures pour une gouvernance locale démocratique et inclusive. La constitution délègue et décentralise un ensemble de pouvoirs politique, fiscaux et exécutifs au niveau des gouvernements locaux.



Les principales évolutions relatives aux gouvernements locaux, prévues dans la nouvelle constitution, sont les suivantes :

- La souveraineté de l'état continu de s'exercer vis-à-vis des gouvernements locaux comme indiqué dans la constitution ;
- Le niveau intermédiaire des districts sera transformé en Assemblée de district et constituerons des agences de coordination et de suivi. La plupart des services actuellement sous la responsabilité des districts seront transférés au niveau des villages et des municipalités ;
- La constitution établit des nouvelles frontières administratives pour le niveau local (villages et municipalités) en créant une commission ad hoc. Cela signifie que vraisemblablement, certains villages et/ou municipalités pourront fusionner ;
- L'Assemblée nationale sera élue et y siègeront des représentants élus des provinces, des villages et des municipalités ;
- Des quotas des femmes (au moins 2 sur 5 dans chaque village et municipalité) devront être respectés. Des quotas pour les minorités ethniques seront également prévus ;
- L'autonomie locale (exécutive, législative, administratif, fiscale et politique) est réaffirmée dans plusieurs articles de la constitution ;
- Les gouvernements locaux auront l'autorité de promulguer des lois dans les secteurs de leur compétence (à condition qu'elles n'entrent pas en contradiction avec la constitution et la législation provinciale et fédérale) ;
- Les exécutifs des différentes autorités fonctionneront indépendamment dans le cadre de leurs compétences ;
- Les pouvoirs locaux auront l'autorité de voter et de développer des budgets locaux pour des politiques de planification locale;
- **Les autorités locales peuvent en accord avec la loi établir un service administratif local (cela nécessitera un accompagnement pour une formation adéquate) ;**

- Des élections locales doivent être organisées en 6 mois. **Elles sont prévues pour le mois de mars 2016.**

### Visite d'une école dans le village de Thangpaldhap

Sur la route en direction de Chautara la mission a pu s'arrêter visiter une école dans le village de Thangpaldhap, un des trois villages ciblés pour le plan de reconstruction intégré financé par la Fondation de France. Ce village pourrait également rentrer dans les projets soutenus par Cités Unies France et les donateurs.



L'école, fortement endommagée lors du tremblement de terre, nécessitait d'importantes réparations mais pas nécessairement une reconstruction intégrale. Les architectes présents sur le terrain ont fortement déconseillé de détruire l'école car la reconstruction intégrale n'est pas nécessaire et serait très coûteuse alors que des réparations efficaces peuvent être faites.

Le retard dans la reconstruction engendre une conséquence majeure : dans les zones les plus reculées, les habitants s'organisent entre eux pour prendre en main les travaux mais font la plupart du temps des erreurs qui pourraient être évitées en terme de typologie du bâtiment et de stratégie à adopter. Cela risque de compromettre sérieusement la reconstruction puisque les normes antisismiques basiques ne sont pas toujours respectées. Les bâtiments ainsi reconstruits ne seront pas fiables et risqueraient de s'écrouler lors d'une potentielle prochaine catastrophe naturelle.

Entre temps une école provisoire en tôle avait été construite par les habitants. Le lieu choisi n'était pas idéal notamment car le risque d'inondation en période de mousson était important.



### Visite à Chautara et réunion avec les parties prenantes au projet envisagé

Une réunion avec l'ensemble des partenaires de la Fondation de France ainsi que les autorités locales potentiellement bénéficiaires de l'aide (les représentants politiques des trois villages ciblés, le district, les associations des habitants) et les principales agences des Nations Unies opérant sur le terrain a été organisée à Chautara qui est une ville moyenne en bas de la vallée. Ici un nombre important de personnes déplacées ont été accueillies dans les mois suivant le séisme.

Les organisations présentes : ARSOW et DDC, VDC, DAO, DPHO, UNDP, UNHABITAT, IOM, CARE Népal, OXFAM, PLAN Népal, Save the children, Caritas Népal.



Un camp de réfugiés regroupant plusieurs centaines de familles a été mis en place. Nous avons pu constater lors de la mission que la moitié du camp a été démantelé. Cela signifie que la grande majorité des familles ont pu rejoindre leur village et commencer la reconstruction de leur abri.



La réunion a porté essentiellement sur la présentation du plan de redéveloppement de trois villages dans le district de Sindhupalchok (plan qui décrit en détail dans la partie suivante) qui sera mis en place dans les prochains mois.



L'approche intégrée et communautaire a été présentée et discutée. L'objectif général est de soutenir la reconstruction en suivant des normes antisismiques garantissant la sécurité des bâtiments et de relancer les activités économiques à travers un plan et une approche la participation active des habitants tant au niveau de l'identification des besoins qu'au niveau de la mise en œuvre des activités.

### Visite dans les villages et réunion avec les acteurs des villages

La réunion avait pour finalité de présenter le projet de développement intégré qui concernera les trois villages aux acteurs locaux.



Certains points ont été évoqués et ont fait l'objet d'un débat :

- Le prochaines élections locales et le soutien à cette nouvelle phase de décentralisation pour le Népal : les besoins en terme de formation, de renforcement des capacités, d'équipements pour une meilleure gestion du territoire ;
- La méthodologie adoptée pour le programme et son esprit novateur et pilote : approche participative et intégrée;
- Le besoin de travailler sur un nouveau cadastre ;
- Les services municipaux nécessaires au territoire ;
- Le besoin d'une nouvelle gouvernance, plus intégrée et représentative ;
- Les actuelles fonctions des villages et de leurs secrétariats : rôle d'opérateurs dans des petits projets d'entretien ;
- Le rôle crucial du Forum des citoyens (et des comités de coordination des citoyens) dans la dynamique d'animation de la vie du village ;





### Rendez-vous avec Sher Bahadur Tamane, député UMPL

Cette prise de contact avec le député du district a été très intéressante. Celui-ci approuve et soutient fortement notre projet, notamment la proposition d'accompagnement de la décentralisation en cours, et éventuellement le projet de fusion des trois villages concernés par le programme. Cette fusion comme toute fusion administrative demande un accompagnement ad hoc. La présence de Cités Unies France et des collectivités donatrices est fortement demandée et soutenue.



### Rendez-vous à l'ambassade de France au Népal

Le rendez-vous a permis de faire un point sur la situation politique au Népal et les transformations à venir. L'ambassade française au Népal est une petite structure étroitement liée à l'ambassade française basée en Inde. L'action de Cités Unies France a eu un très bon accueil et l'ambassade est prête à soutenir logistiquement l'éventuelle participation d'élus français dans le cadre du projet de reconstruction.

## Présentation du projet envisagé par CUF pour le fonds de solidarité

### Contexte

#### **Localisation du projet**

Le projet sera mis en œuvre dans le district de Sindhupalchok qui couvre environ 2500 km carrés avec une population d'environ 2900 personnes. Le district de Sindhupalchok a été marqué pour un grand nombre de pertes humaines, environ 3000 personnes ont perdu la vie lors du tremblement tandis que la destruction des maisons a affecté environ le 90% des maisons.

Le projet souhaite sera mis en œuvre dans trois villages dans le district de Sindhupalchok : Thangpaldhap, Thangpalkot et Gunsá. Ces villages font partie des plus touchés par le tremblement. Il concernera 2687 familles et environ 13500 habitants des trois villages. Les villages choisis abritent une population très pauvre et très marginalisée.

#### **Objectifs du projet**

- Aider les individus à reconstruire leur maison avec une assistance technique ;
- Soutenir la communauté dans la réhabilitation des infrastructures communales : irrigation, réseau d'eau... ;
- Aider la population à relancer les activités économiques nécessaires à la reprise d'une vie normale ;
- Soutien psychologique suite au traumatisme (conseil, formations... ) ;
- Création d'un centre de ressources pour la politique de la communauté et pour un support technique ;

#### **Public cible et bénéficiaires**

##### La population cible

La population cible est celle qui a été affectée par le tremblement de terre des districts de Sindhupalchok et Dhading. Ce groupe a été identifié suite à différents workshops et grâce aux informations reçues des autorités gouvernementales.

##### Bénéficiaires

La population des trois villages sélectionnés bénéficiera directement des activités mises en oeuvre. 2700 foyers et 13500 personnes bénéficieront directement du projet. Par ailleurs, à Sindhupalchok les villages voisins bénéficieront également du projet notamment la réparation des infrastructures communautaires (routes, réseau d'eau, réparation des écoles, irrigation...).

Nombre de familles	2,687
Nombre de familles bénéficiaires indirectes	5714
Nombre de jeunes de moins de 20 ans	8624
Nombre de femmes directement bénéficiaires	12472

## **Résultats attendus**

- Planification pour la phase de reconstruction :
  - processus d'évaluation rurale participative
  - sondage détaillé sur les foyers et les maisons
  - sondages techniques de faisabilité
  - étude géologique de la zone
  - réunions de préparation avec l'ensemble des groupes cibles de la population
  - réunion et préparation avec les autorités publiques au niveau des villages et districts et avec les autorités nationales pour les validations politiques et techniques.
- Reconstructions temporaires (support logistique) : abris, infrastructures rurales (réparations des réseaux d'eau, électriques, de la voirie, réparation des murs de soutènement) ;
- Support Psychologique aux victimes
- Création d'un centre de ressources communautaires (pour des activités de formation, conseil pour la reconstruction, ressources humaines, appui logistique)

## **Méthodologie**

Le projet sera intégralement construit avec une approche participative : identification des zones et domaines d'intervention prioritaires, identification participative des principaux bénéficiaires parmi la population.

Des workshops seront organisés tout au long du projet et à chacune de ses phases. Le district et les autres parties prenantes (gouvernementales et non gouvernementales) seront associés à la réflexion et à la prise de décision. Par exemple, au niveau des villages, le secrétariat du VDC formera un comité ad hoc afin de mettre en oeuvre les activités liées à la maintenance et à l'entretien des des infrastructures.

### **Le programme pilote de la Fondation de France et de ses partenaires au Népal**

Le programme sera mis en œuvre sur le terrain par ARSOW, qui est une ONG népalaise implantée dans le territoire et spécialisée dans les activités agricoles.

ARSOW est partenaire de la Fondation de France (FdF) pour la mise en œuvre des activités liées au plan de reconstruction dans les trois villages.

La FdF travaille également avec l'association Architecture et développement (A&D) qui est une ONG française basée au Népal en charge du suivi et du conseil dans la phase de reconstruction. A&D a développé et proposé un projet intégré afin de répondre à la demande de la FdF, c'est donc elle qui supervisera, grâce à la présence d'une ressource humaine sur le terrain, et en coordination avec ARSOW, la mise en œuvre des activités du programme.

Le projet vise à construire des capacités de base (ressources humaines, matérielles et outils conceptuels) pour distribuer un service de soutien et d'assistance technique dans la gestion des projets de reconstruction qui mettent l'accent sur la notion BBBS (« Build Back Better and Safer ») et incluent la vision du lien URD.

### ***Le projet proposé par A&D à la FdF comporte cinq volets***

#### ***1. Création d'un bureau de soutien aux ONG et OCB (organisations communautaires de base)***

Objectifs : Assistance technique pour des projets de reconstruction parasismique destinée à toutes les parties prenantes de la reconstruction au Népal (individus, OCB, ONG etc.) ; Consultations et diffusions des techniques BBBS aux ONG isolées.

Public ciblé : ONG françaises, népalaises, OCB ; les communautés isolées ; les constructeurs informels sous-qualifiés.

Ce volet vise à créer un outil qui permettra de planifier selon une approche de **reconstruction transversale et intégrée** : vision sur l'économie, le social ainsi que sur les bâtiments publics et privés (maisons). L'idée est également de développer une **expertise française** au Népal et de créer une offre française, en amenant de l'ingénierie (Vinci, Fondation de France etc.). Ce bureau a également vocation à diffuser les bonnes pratiques des projets de reconstruction : valider des techniques et les diffuser sur le terrain, tout en gardant en une approche territoriale et thématique.

Activités :

- Ouverture d'un bureau « architect on call », au sein d'ASF Népal, gratuit et dédié à l'accompagnement et au conseil des ONG dans la planification de la reconstruction ;
- Evaluation de la faisabilité et de la qualité technique et architecturale des projets de reconstruction ;
- *Création d'un portfolio de projets finançables par les différents bailleurs ;*
- *Veille sur le contexte national et les guidelines gouvernementales ;*
- *Compilation d'informations ;*
- *Bureau de liaison avec la FdF.*

#### ***2. Soutien technique aux porteurs de projets destinés à la FdF***

Objectif : Evaluation technique et soumission de projets de reconstruction qui répondent à la vision BBBS pour la FdF.

Cible : toute partie prenante qui propose un projet doté d'une composante reconstruction.

Activités :

- Interaction avec les ONG et évaluation de leurs projets à quatre niveaux (technique ; ressources humaines et financières ; gestion, management ; calendrier) ;
- Coordination avec la FdF ;
- Suivi et évaluation des projets approuvés.

### 3. Soutien technique aux projets en cours de la FdF

Objectifs : Assistance autour de la qualité technique et architecturale des projets financés par la FdF ; Donner une valeur technique aux activités de reconstruction des ONG qui manquent d'expérience ou d'expertise.

Cible : toute partie prenante qui propose un projet doté d'une composante reconstruction.

Activités :

- Design technique du projet et soutien conceptuel pour aider les ONG à présenter des projets en accords avec les normes ;
- Supervision et suivi des projets en organisant de nombreuses visites de sites de reconstruction ;
- Communication, liaison avec la FdF.

### 4. Soutien technique au **projet intégré** de la FdF à Sindhupalchok

Objectif : Conseil, assistance et supervision d'un projet intégré de redéveloppement mis en œuvre par ARSOW (partenaire Népalais) dans trois VDC dans le district de Sindhupalchok.

2000 maisons sont concernées par ce projet (conseils, reconstruction, rénovation etc.). ARSOW est le maître d'ouvrage du projet intégré. A&D appuie son partenaire ARSOW via ASF Népal. L'échelle du village permet de mettre en œuvre une vision, une logique territoriale et de développer l'autonomie de la société civile et des individus. Toutes les maisons ne seront pas reconstruites. L'objectif de ce projet est de faire de la reconstruction encadrée par la planification et le mapping des risques au préalable. L'une des particularités de ce volet d'action est qu'il comporte la création d'un **bureau de soutien local** pour aider les particuliers à planifier leur propre reconstruction. Ce bureau local suivra le mode de fonctionnement du bureau de soutien (volet 1) et sera mis en place dans un des trois villages. Ce bureau permettra de développer une activité de conseil en développement local. Le DDC de Sindhupalchok serait le niveau d'autorité avec lequel travailler sur cet axe. Ce « bureau pilote » pourrait ensuite être développé/adapté dans d'autres districts. L'objectif est ainsi de développer une approche de reconstruction pilote puis de réaliser une capitalisation d'expériences afin de diffuser cette approche territoriale dans d'autres zones du Népal.

Activités :

- Mapping des risques pour préparer un plan de développement ;
- Réponse aux besoins en proposant des solutions de qualité pour reconstruire mieux (BBBS) ;
- Diffuser les bonnes pratiques ;
- Phase de planification participative ;
- Organisation de sessions de formations aux techniques de rénovations et de gabion ;
- Ouverture d'un bureau « architect on call » au niveau d'un VDC pour les particuliers ;
- Coordination avec ARSOW, le gouvernement et le DDC ;
- Développement d'une boîte à outil d'une « bonne » reconstruction ;
- Reproduction éventuelle de ce modèle de consultations pour les particuliers.

## 5. Certification de la technique Gabions : technologies alternatives

Proposition de validation de la technique gabion, non conventionnelle qui a besoin d'être certifiée. L'idée serait de passer par une phase de maison test et de lancer des opérations d'auto-construction dans les villages. Dans ce projet global proposé par ASF Népal et A&D, la FdF finance l'ingénierie (le relais ASF Népal et le bureau d'appui) et les actions portées sur la résilience.

### **Proposition de CUF pour intégrer le projet intégré**

Cités Unies France propose d'intégrer le programme pilote de redéveloppement soutenu par la Fondation de France en ciblant des activités de renforcement de la gouvernance locale et soutenant la reconstruction d'un espace public.

### **Localisation**

Trois villages : Tampalkot, Gunsalkot et Tankpaldhat dans le district de Sindupalchowk.

### **Typologie d'activités**

1) CUF porte le renforcement des capacités de gouvernance locale au niveau des trois villages :

- Soutien à la gestion de l'aménagement, la planification et du développement territorial : plan de formation/ stages de découverte en France auprès des collectivités territoriales intéressées/ séminaire à prévoir ;
- Accompagnement du processus des élections locales (observation des élections etc.) ;
- Renforcement des capacités de fonctionnements des VDC afin de créer les prémisses d'une administration locale : coordination des trois VDC ; concertation avec les acteurs de la société civile, les ONG, les DDC, l'Etat etc. ; organisation de réunions ; prise de décisions etc ;
- Renforcement des capacités de diffusion des informations (notamment les informations gouvernementales : guidelines etc.), des techniques et méthodologies (grâce à l'expertise technique des acteurs du bureau de soutien local) pour soutenir les habitants de leur territoire dans leur projet de reconstruction.

## Soutien à la gouvernance locale

Lors de la réunion avec les parties prenantes au projet, Cités Unies France a présenté son approche et questionné les participants sur la possibilité d'intégrer le projet en cours en apportant un soutien au renforcement de la gouvernance locale. Le master plan présenté ne prend pas en considération cet aspect alors qu'il est central, selon la vision défendue par CUF, notamment dans la perspective d'élections locales. De même, le remaniement administratif ouvre la porte à de nouvelles perspectives notamment sur la fusion des trois villages concernés par le programme de redéveloppement.

Les activités qui pourraient être financées et soutenues sont :

- Soutien à la **reconstruction** des VDC (sorte de mairies) : soit les 3 mairies soit une seule mairie si les trois villages venaient à fusionner ;
- Aide à l'**équipement** des mairies : achat d'ordinateurs afin d'améliorer les services rendus à la population (cadastre, actes administratifs..) ; pour l'instant les villages ne disposent pas de cette technologie indispensable ;
- **Formations** après les élections : former les élus et les services administratifs sous forme de workshops et/ou visites en France auprès des collectivités françaises qui souhaitent s'impliquer dans ce projet ;
- Accompagnement lors du **processus électoral** ;
- Soutien à l'animation/ création du **centre de ressources** ;
- ...

2) CUF finance un **volet de reconstruction d'un (ou plusieurs) bâtiment(s) public(s)** appartenant aux VDC détruits pendant le séisme ; ou la **construction d'un espace propre** pour développer le volet « renforcement des capacités » : une « maison du développement local » supervisée par les trois VDC concernés et permettant de développer les activités de renforcement de la gouvernance locale (à *identifier plus précisément selon les besoins et possibilités*).

### Montage

- MoU avec la Fondation de France et ses partenaires sur place (ARSOW, A&D, ASF Népal) (notamment pour le montage financier et le décaissement pour les phases de reconstruction) ;
- MoU avec les associations nationales des collectivités locales dont celle des VDC (notamment pour les activités de formation/ et les activités liées à l'accompagnement des élections locales et de la décentralisation)

### Calendrier

- Décembre-janvier: signature des MoU / identification des activités de reconstruction / début des activités de reconstruction ;
- Mars : accompagnement des élections locales
- Avril-juin : définition et mise en place des activités de formation/ workshops
- Juin –décembre : lancement des activités

## **Annexe 1 : Le projet du CNRS dans le village de Salmé**

### ***Contexte et connaissance du terrain***

Le village de Salmé avait été choisi à la fin des années 1970 pour être le site d'un vaste programme de recherche français, réunissant des chercheurs du CNRS et de l'INRA, ainsi que de nombreux étudiants et stagiaires, de divers horizons disciplinaires : anthropologues, géographes, géomorphologues, agronomes, zoologues, écologues, nutritionnistes, etc. Ces chercheurs y ont mené des enquêtes, certains juste pour quelques semaines, d'autres plusieurs mois ou années, afin de constituer une base de connaissances la plus complète possible du fonctionnement d'un village considéré comme relativement représentatif des moyennes montagnes népalaises. L'objectif était d'aider ensuite à agir pour le développement. Toutefois, cela a peu été suivi d'effets de ce point de vue à Salmé, car le programme ne s'y est pas poursuivi. En revanche, des programmes plus orientés vers le développement ont eu lieu dans deux autres districts plus occidentaux du Népal (Gulmi et Argha Khanchi).

Une trentaine de chercheurs ou apprentis chercheurs sont ainsi passés par Salmé entre 1979 et 1984, afin d'analyser le fonctionnement d'un système appelé agrosylvo-pastoral, c'est-à-dire associant à la fois l'agriculture à l'élevage et les produits de la forêt, cela à l'échelle d'un versant de montagne. Blandine Rippers y a réalisé une thèse dans les années 1990 afin d'étudier les diverses transformations qui ont eu lieu depuis les années 1970, grâce aux données très complètes issues de ce programme pluridisciplinaire, tout en les comparant avec les changements qui ont eu lieu dans les villages de la vallée voisine de l'Ankhu Khola. Un de ses collègues, Denis, étudiait les villages environnants, leurs différences et leurs relations avec Salmé.

Cette accumulation de données sur un village est exceptionnelle, et nous permet aujourd'hui, après le séisme, de comprendre avec précision ce à quoi doivent faire face les villageois, dont toutes les habitations ont été soit détruites, soit suffisamment abîmées pour ne plus pouvoir être habitables. Les informations post-séismes qui suivent viennent d'un rapport de Denis Blamont, qui s'est rendu sur place quelques jours début mai 2015, mais aussi de villageois ayant migré vers la ville avant le séisme, qui ont été contactés par téléphone à plusieurs reprises.

### ***Bilan post-séisme dans le village***

#### Les populations.

Le traumatisme a été très violent et les Sangamiens n'ont osé revenir dans le village que dix jours plus tard. Aujourd'hui ils se disent encore marqués, constamment sur leurs gardes, irritables et querelleurs, plus qu'à l'accoutumée, dormant mal et peu. Ils ont d'ailleurs exprimé spontanément leur besoin de soutien psychologique. Ils n'ont pas voulu résider au village, au moins pendant la mousson (juin-septembre), redoutant les inévitables et prévisibles glissements de terrain. Certains commencent à être malades parce que les fontaines ont été soit détruites soit polluées et que l'eau potable manque.

#### Les maisons.

Elles sont aujourd'hui toutes inhabitables, pour la majorité complètement détruites. Cela signifiait, dans l'immédiat, la nécessité de s'abriter de la pluie et de la grêle de la fin du printemps, puis ensuite de la mousson. Pour cela, certains ont pu s'abriter

en récupérant des tôles ondulées, quand elles n'avaient pas été trop vrillées, qu'ils ont pu fixer sur des poutres récupérées parmi les décombres. La tôle ondulée, matériau récent, onéreux et difficile à transporter à dos d'homme, n'était cependant pas utilisée dans toutes les maisons. On utilisait aussi les bidons martelés, parfois de la lauze, ou encore les bardeaux, mais beaucoup moins qu'avant, autant de matériaux qui ont très mal résisté au séisme.

Quasiment tous les murs pignons se sont effondrés : les deux murs de façade sont maintenus ensemble par la structure en bois, notamment les solives très denses des étages – qui vont d'un mur à l'autre – mais également en général par la charpente, bien que très légère ; alors que les murs pignons ne sont tenus que par, au mieux, une poutre par étage et, surtout, leur arrimage, plus ou moins bien maçonné (on n'utilise pas le ciment mais de la terre pour ces constructions en pierres), à ces murs de façade.

Pourtant, nombre de ces maisons ont été construites récemment, à partir des années 1990, quand ont commencé les migrations vers les pays du Golfe, permettant de rapporter suffisamment d'argent pour construire des maisons plus grandes, pensées comme plus solides, et nécessitant l'intervention d'ouvriers relativement spécialisés (maçons, menuisiers, charpentiers). Un grand nombre de familles ont ainsi investi beaucoup d'argent dans ces maisons neuves, qui viennent de s'effondrer, ce qui rend leur destruction d'autant plus tragique d'un point de vue économique. Leur modernité ne les a pas protégé. La seule maison en béton armé n'a pas résisté non plus, car mal conçue, sans cloison entre les piliers permettant de "triangler" le mur. Ces piliers ont donc basculé et le premier étage de cette maison s'est ainsi "posé" à côté du rez-de-chaussée. L'école, dont l'un des bâtiments récents avait également été construit avec du ciment, n'a pas résisté non plus, du fait d'une construction technique défailante.

#### La réserve des récoltes

Avec les effondrements de maisons, les récoltes ont souvent été perdues. Les récoltes n'étaient pas conservées dans des abris spécifiques, en dehors des maisons ou dans des remises les mettant à l'abri. Elles étaient conservées en général au premier étage des maisons, en tas libre : les courants d'air, depuis la porte ouvrant sur le balcon, et la fumée arrivant de la pièce à vivre du bas (avec un foyer sans cheminée), les empêchaient de moisir.

Mais quand les maisons se sont écroulées, elles ont enseveli ces réserves sous les pierres, le mortier et le torchis utilisés entre les pierres. De plus, les pluies qui ont suivi à la même période ont fait germer ces réserves, qui n'étaient alors plus utilisables.

#### Les semences

En conséquence de la perte des récoltes, les semences ont également été perdues. En premier lieu, les pertes concernent les semences d'éleusine, une sorte de millet, qui devait être semée en mai, puis repiquée en juin entre les épis de maïs plantés début avril. Les semences de riz devaient également être semées en juin et repiquées dès l'arrivée de la mousson. Les récoltes de blé et d'orge n'avaient heureusement pas encore été coupées. Et si les villageois ont réussi à trouver, dans leur grande majorité, l'énergie et le temps de s'y consacrer au lendemain du séisme, se pose la question de leur conditionnement pendant la mousson, dans des abris de fortune, ouvert à l'humidité, sans espace de séchage.

Et lorsque les récoltes pourront malgré tout être effectuées, il restera encore le problème des moulins nécessaires pour décortiquer les graines et pour moudre la farine, qui ont été eux aussi en grande partie détruits.

#### Les outils et la vaisselle

Le séisme a détruit de nombreux objets dont les précieux pots à eau, qui ont été ensevelis ou abîmés. Heureusement, la plupart des armoires, en bois, ont résisté et ont pu être extraites des décombres avec leurs contenus. Les outils sont fabriqués et affutés dans les forges villageoises sommaires, tenues par la caste hindoue des Kami. Mais ces forges ont été également détruites, rendant la réparation des outils récupérés difficile.

#### Le bétail

Le système agro-sylvo-pastoral de ce type de village de moyennes montagnes repose sur la présence importante du bétail. Certes, cette place a eu tendance à diminuer au cours des dernières décennies, depuis l'utilisation d'engrais chimiques et le manque de fourrage pour nourrir les animaux. Mais il reste important dans le système tel qu'il fonctionne actuellement. L'un des changements de ces dernières décennies, et qui a eu des conséquences lors du séisme, est que les animaux sont de plus en plus gardés en stabulation fixe, et non plus, ou moins souvent, dans des abris mobiles, associés à la pratique de la vaine pâture. Ce changement est à mettre en parallèle avec le fait que les pratiques communautaires tendent à disparaître au profit des innovations individuelles. Ces changements permettent à chacun de se libérer du calendrier agricole communautaire, et donc de planter les nouvelles semences choisies sur les terres adéquates au moment voulu.

Le bétail est de plus en plus gardé dans des étables, dont certaines ont été surmontées ces dernières années de granges pour stocker le fourrage, une première étape vers le déménagement de la famille vers ce qui deviendra alors une maison située plus proche des champs, plutôt que dans le village. La conséquence liée au séisme, c'est qu'une partie de ces étables se sont effondrées sur le bétail, le tuant ou le blessant (une première estimation annonce la disparition de 500 chèvres et moutons, 300 vaches et zébus et 80 buffles). Cela signifie un appauvrissement important de ceux qui avaient investi dans ce bétail mais surtout une diminution de la fertilité de la terre.

### ***La reconstruction***

#### Où reconstruire ?

Une question de taille se pose aux villageois, celle de savoir où reconstruire. Les deux principaux hameaux sont situés à proximité d'un immense ravinement qui a de très fortes chances de s'agrandir pendant la prochaine mousson, et sont surmontés de rochers autour desquelles des failles sont apparues. Un nouveau site, pourtant très commode car disposant d'un vaste espace plan non cultivé, site de la principale école, est surmonté d'une paroi verticale et de rochers en surplomb, qui se sont descellés.

Trouver un nouvel emplacement est difficile : chaque replat est utilisé pour les cultures. Prendre sur cet espace signifie disposer de moins de terre, donc moins de récolte, moins de nourriture, alors qu'une partie déjà des terrasses, surtout des rizières, ont été endommagées par les mouvements du séisme. D'autres seront très certainement emportées dans les glissements qui suivront la mousson. Reconstruire

un village entier signifie s'entendre sur un espace à partager alors que les terrasses ont déjà été beaucoup divisées par héritage. On peut imaginer que finalement, la dispersion de l'habitat va s'accroître brutalement, car la solution d'un village groupé sera très difficile à faire aboutir. Par ailleurs, il semble que les maisons isolées aient mieux tenu que celles du village, sans doute parce qu'elles étaient plus récentes en général mais aussi parce qu'elles ne se sont pas effondrées les unes sur les autres.

La mousson va gorger d'eau le versant (3 mètres d'eau en 4 mois), s'engouffrer dans ces nouvelles fissures, les glissements de terrain vont menacer la stabilité du versant, des champs, et mettre les villageois en grand danger. Les glissements vont également endommager la piste qui permettrait d'acheminer les matériaux de construction, comme dans beaucoup de régions du Népal. Les villageois ont pour le moment décidé pendant la mousson de se regrouper sur le haut du versant, donc loin des terres mais sur un replat dont une partie était un espace collectif de pâture et qui ne peut glisser. D'autres villages sinistrés ont fait le même choix, comme Laprak par exemple, dont on a souvent entendu parler dans les médias. Mais cela signifie pour les villageois des déplacements beaucoup plus longs et fatigants pour atteindre leurs terres, surtout les rizières du bas du versant dont ils s'occupent tout particulièrement l'été. Une partie des villageois de Salmé ont également décidé de quitter le village, au moins le temps de la mousson, et se sont regroupés dans un camp de fortune dans la banlieue de Trisuli, le bazar situé à quelques heures de marche.

#### Difficultés politiques

Ce que révèlent aussi les conséquences du séisme, c'est le problème de l'encadrement politique de la société népalaise. Il n'y a pas eu d'élections locales depuis 2002, suite aux événements politiques de 2006 ayant conduit finalement à la destitution du roi et la création d'une république en 2008. Une nouvelle constitution vient d'être votée. Elle prévoit une forte décentralisation. Pour l'instant un secrétaire fait le lien avec le gouvernement, mais pour le reste, ce sont les luttes anciennes de pouvoir qui priment, selon les histoires locales différentes en chaque lieu, qui ont souvent été exacerbées pendant la décennie de guérilla maoïste. Cela ne facilite pas le soutien aux efforts de reconstruction qui doivent être faits.

Il manque ainsi un relais officiel entre le gouvernement et la société locale pour organiser, structurer et prendre des décisions en situation de crise. Le district de Nuwakot est célèbre pour ses luttes partisans et la corruption des élites. Néanmoins, les villageois se sont entendus pour contourner les factions politiques, surtout représentées par des personnalités d'un certain âge, associées à des partis politiques localement en lutte depuis les années 1990, en faisant confiance à la jeune génération, regroupée dans un "Club des Jeunes" chargé de coordonner les relations entre les donateurs pour la reconstruction et les villageois. Malheureusement, les groupes de femmes, très structurés et actifs dans d'autres villages sont, à Salmé, peu actifs ou influents.

#### Manque de matériaux

Par ailleurs, la reconstruction de toutes les maisons en même temps va exercer une pression très forte, voire trop forte, sur les milieux naturels. Il faudra de nouvelles poutres, de nouveaux matériaux, prélevés dans la forêt, des graviers et du sable des rivières voisines, si l'on se met à utiliser le béton armé à l'intérieur des murs de pierres pour construire des maisons résistantes aux tremblements de terre à venir.

Or ces prélèvements se font habituellement au compte goutte, en payant et en limitant le nombre d'arbres par maison et le nombre de maisons pouvant être construites, afin d'empêcher le déboisement et la fragilisation des versants. Cette question se pose évidemment de manière plus large sur l'ensemble du Népal, nécessitant d'imaginer de nouvelles solutions et matériaux accessibles. De plus, normalement, les ressources forestières sont gérées, dans chaque *ward* (quartier) de la commune, par un groupe d'utilisateurs de la forêt. Or, dans trois de ces quartiers sur neuf, le groupe est inactif ces dernières années et ne contrôle plus l'accès aux ressources forestières. Une des conditions mises à l'intervention à Salmé de donateurs étrangers est que ces groupes redeviennent actifs. Ils ne pourront pas le faire tout seul et devront sans doute être reconstruits avec l'aide de la Fédération Nationale des Groupes d'Utilisateurs de la Forêt.

#### Manque de main d'œuvre

Se pose également le problème de la main-d'œuvre. Un des changements majeurs de ces dernières années est le départ massif des jeunes hommes, qui sont partis travailler, depuis la fin des années 1990 mais surtout le milieu des années 2000, pour les pays du Golfe pendant quelques années, avant de s'installer, dans beaucoup de cas, définitivement dans les banlieues de Katmandou ou des petites villes locales, où ils achètent des terres, construisent une maison et envoient leurs enfants à l'école. Les villages se sont donc vidés durablement d'une force de travail importante, remettant en cause une organisation du travail qui repose à présent davantage sur les femmes et sur les personnes plus âgées. Cela commençait déjà à être un problème avant le séisme, dans ce type de système agro-sylvo-pastoral nécessitant une forte main-d'œuvre pour entretenir des terrasses sur de pareilles pentes, avec des rendements par ailleurs faibles.

Si certains de ces jeunes avaient investi dans la construction d'appartements dans la banlieue de Katmandou ou de Trisuli, ils avaient aussi envoyé de l'argent à leur famille restée sur place. Les familles avaient alors investi cet argent dans la construction de maisons plus grandes, en dehors du village, au plus proche des champs. Ces efforts et investissements sont aujourd'hui à terre. Il va donc manquer la main-d'œuvre nécessaire pour reconstruire.

#### ***Le projet intégré d'aide à la reconstruction du CRN***

Un projet d'aide à la reconstruction a été initié par le Réseau Chercheurs Népal (RCN, [reseauchercheursnepal.fr](http://reseauchercheursnepal.fr)), réseau français de chercheurs travaillant depuis longtemps sur le Népal, qui s'est constitué suite au séisme dans le but de mettre à disposition les connaissances de terrain des chercheurs. Il prévoit de concevoir, avec les villageois, des maisons s'inspirant de l'architecture vernaculaire, à partir des matériaux disponibles localement et prenant en considération de nouveaux besoins : la résistance aux tremblements de terre, bien sûr, mais aussi une bonne efficacité énergétique et des équipements sanitaires. Le projet prévoit également un accompagnement agricole autour de l'irrigation notamment, de l'introduction de nouvelles semences et de formations pour aider la population à diversifier les activités économiques (vanage, éco-tourisme, etc.).

Les actions sont mises en oeuvre par l'ONG népalaise SAPPROS (<http://www.sappros.org.np/>), avec qui le RCN a signé en juillet un MoA, et SAPPROS a signé avec le DCO du district de Nuwakot un document lui permettant d'oeuvrer à Salmé et dans les villages environnant. Localement, le projet s'appuie

sur les 18 représentants élus pour l'occasion par le Youth Club du VDC (2 par *ward*, dont un certain nombre de femmes).

L'organisation "Action contre la Faim" devrait fournir les tôles ondulées (3 rouleaux par famille, soit 90 000 euros), qu'il est difficile de se procurer. Nous attendons actuellement confirmation de cet engagement. ACF a également distribué des sacs de conservation (15 000 euros) des récoltes. Mi-août, ils ont envoyé 3 personnes faire un premier bilan des besoins sanitaires, dans l'objectif d'intégrer ce volet dans le projet.

Le Réseau des Chercheurs a fourni une aide alimentaire de première urgence (à la demande des villageois) ainsi que des bâches en plastique et des couvertures (4 tonnes livrées début mai). Il a ensuite financé l'action de SAPPROS, dont le rôle est d'organiser et soutenir la communauté villageoise ainsi que s'assurer que les quelques financements officiels soient aussi disponibles pour ce village situé aux confins du district. Quatre "social mobilizers" du Youth Club ont été payés pendant 3 mois par SAPPROS (avec des fonds du RCN, à hauteur de 5 800 euros), afin de mobiliser la population pour ce projet et de prévenir les éventuels conflits. SAPPROS a réalisé une petite enquête quantitative en juillet dans le VDC pour évaluer les dégâts et les besoins. Deux chercheurs du RCN connaissant le village se sont rendus à Salmé en mai, puis en juillet pour évaluer la situation et les besoins. Un autre s'y rend pendant une semaine en octobre.

L'ONG française de semences bio Kokopelli, sollicitée par le RCN, a fait don de 10 kg de semences, qui ont été acheminés sur place par les chercheurs. SAPPROS se charge de former la population pour utiliser ces semences correctement. SAPPROS devrait fournir aux villageois des panneaux solaires et aider à la remise en état des sentiers d'accès mis à mal par les séismes puis la mousson et les glissements de terrain.

Le Réseau des Chercheurs s'attache maintenant à chercher les fonds et les appuis techniques nécessaires pour faire face aux coûts de cette reconstruction mais surtout de la formation de la main-d'œuvre, peu nombreuse et pas assez formée aux (bonnes) pratiques de construction. Architectes de l'Urgence s'était dit intéressé pour participer à ce projet intégré en mai et juin 2015, pour finalement se retirer par manque de moyens. Le RCN est donc à la recherche d'un appui technique compétent et pouvant s'adapter aux ressources et aux matériaux présents sur place. Des financements doivent également être trouvés pour aider à la reconstruction de la piste menant jusqu'à Salmé et qui a été fortement endommagée par des glissements de terrain. Sans cet accès motorisé, la livraison de matériel (notamment des tôles ondulées) s'avérera compliquée et coûteuse en main d'œuvre.

ACF semble confirmer son engagement pour l'achat de tôle ondulée qui devrait être livrée en novembre : le Réseau Chercheurs Népal pourrait alors consacrer ce qu'il reste des collectes de fond que les chercheurs ont réalisées à Paris en mai, juin et juillet (29 000 euros environs) à financer cet appui technique. Mais si ACF ne pouvait confirmer son engagement, alors cette somme (22 300 euros) devra sans doute être investie dans l'achat et la livraison des tôles ondulées, que la population considère comme le plus important.

Le GERES (<http://www.geres.eu/en/>), ONG française impliquée dans le développement de l'énergie renouvelable) s'était montrée très intéressée en juin et juillet pour participer au projet, mais son implication n'est aujourd'hui pas encore confirmée.

## **Annexe 2 : Compte-rendu de la journée de bilan : « Le séisme au Népal, deux mois après »**

Cette journée a été organisée par le Groupe d'amitié France Népal du sénat et le collectif France Népal le 23 juin 2015. Ce collectif a été créé après le séisme pour réunir les personnes en lien avec le Népal, mutualiser les efforts de reconstruction et renforcer les liens d'amitié. Le collectif est composé d'une trentaine d'associations.

- **Allocution du président du groupe d'amitié**

Cette journée est l'occasion de faire un état des lieux sur :

- La sismicité de l'Himalaya ;
- L'aide humanitaire d'urgence et l'aide au développement ;
- Les conséquences du séisme pour les populations ;
- Les effets sur le tourisme etc.

- **Allocution de l'ambassadrice du Népal en France**

La priorité est de reconstruire les infrastructures qui ont été endommagées. Une conférence internationale sera organisée à Katmandou le 25 juin afin de réunir les organisations internationales, les Etats, la société civile etc. autour de la réflexion sur la reconstruction et la phase de post-crise au Népal. Cette conférence sera aussi le moment d'échanger et de promouvoir le développement économique du Népal.

- **Allocution de Fernand Meyer (tibétologue)**

Les chercheurs sont fortement mobilisés pour répondre à cette crise. Au Népal, les rapports sont très ouverts entre les étrangers/occidentaux et les népalais ; cela est peut-être lié au fait que le Népal n'a pas été colonisé.

Ces relations facilitent le travail de l'anthropologie au Népal, beaucoup d'expériences très positives sont ressorties de ce travail et des liens personnels très forts se sont créés.

L'anthropologie consiste à « donner et recevoir ». Aujourd'hui, c'est l'occasion de rendre aux populations tout ce qu'ils ont pu apporter à la recherche anthropologique. Et en même temps, le savoir accumulé grâce aux recherches est très utile pour apporter un soutien pertinent.

- **Allocution de Pierre Le Floch, maire de Saint Sulpice de Favières (département de l'Essonne).**

Le Népal est un pays de très haute montagne et des liens forts existent avec les Alpes françaises. De nombreuses coopérations ont permis au Népal d'utiliser des hélicoptères dans des zones difficiles d'accès (le Népal dispose des plus hauts sommets du monde). Un gros travail a été fait avec les autorités népalaises notamment dans la sélection et la formation des pilotes et des mécaniciens pour utiliser des machines françaises – adaptées au pays - achetées par le gouvernement. Les hélicoptères sont aujourd'hui utilisés massivement pour des missions humanitaires.

P. Le Floch a pris contact avec le collectif France Népal afin d'impliquer le département de l'Essonne, ses conseillers départementaux, ses maires, ses communes dans une sorte de coopération avec un district. Ce schéma pourrait être dupliqué dans d'autres districts avec d'autres collectivités françaises. L'objectif serait d'essayer d'étendre aux autres départements ce schéma de coopération post crise.

- **Allocution de Corneille Jest, pionnier des enquêtes anthropologiques au Népal**

Ce chercheur a débuté ses recherches au Népal en 1950 du fait de son intérêt pour les montagnes. Sa carrière d'ethnologie et son apport au savoir sur ce pays sont très importants.

### **Introduction : le Népal ébranlé, Marie Lecomte-Tilouine (anthropologue CNRS)**

Le Népal est en crise politique depuis 20 ans, ce qui complique la reconstruction. Aujourd'hui, des dizaines de milliers de maisons sont détruites, les infrastructures endommagées, de nombreux temples se sont effondrés etc. La menace était connue. Toutefois, ce sont plutôt les maisons anciennes, les temples et les bâtiments historiques qui se sont effondrés, et non pas les nouvelles constructions anarchiques, contre toute attente. Un grand nombre de repères historiques se sont effondrés. Le fait que le séisme ait eu lieu un samedi, jour férié pour les hindous, a permis d'éviter des milliers de victimes supplémentaires.

Très rapidement, les forces de l'ordre, l'armée et la police, se sont occupées des grosses opérations de déblayage et de secours aux populations, ce qui a suscité un grand enthousiasme parmi les népalais.

Dès la première semaine suivant le séisme, un débat a émergé autour du déploiement des organisations de l'urgence qui livraient aux villageois des dispositifs « clés en main » ; ce qui peut avoir par la suite des conséquences négatives pour les populations qui ne s'approprient pas les dispositifs et projets

Le second séisme du 12 mai, de magnitude plus faible, a causé vingt fois moins de destructions et de victimes mais a renforcé le sentiment de « terreur ». Beaucoup de personnes sont restées dehors pendant plusieurs jours de peur qu'une nouvelle secousse frappe le pays. Cette vague de terreur a également renforcée la ferveur religieuse : les rituels de pacification de la terre se sont intensifiés. Par ailleurs, l'arrivée imminente de la mousson risque de compliquer encore la situation.

#### **Bilan chiffré du 27 mai par la police :**

Nombre de bâtiments détruits : **469 530**

452 100 maisons habituelles

4217 écoles

1267 bâtiments administratifs

326 centres de soin

726 temples et monuments historiques.

Nombre de victimes : 8271 dont 10% de moins de 10 ans

Le district le plus affecté est celui de Sindhupalchok : 30% de destruction.

D'un point de vue politique, deux tendances se font jour :

- l'Inde néolibérale : l'aide aux populations sinistrées ne peut être pilotée par les politiques, corrompus et inefficace ;
- l'Inde gouvernementale : le gouvernement est le seul à pouvoir coordonner la reconstruction de manière juste et efficace. Ce courant dénonce l'anarchie des actions dispersées de la société civiles et des organisations de l'aide humanitaire.

Tous s'appuient sur l'exemple d'Haïti et ne veulent pas que la situation se reproduise.

### ***Chronologie politique du Népal depuis 1996.***

Le début de l'instabilité politique apparaît au moment où le parti maoïste déclenche la « guerre du peuple », en 1996. Le Népal était le dernier royaume hindou. La guerre est très longue et est marquée par l'événement du 1<sup>er</sup> juin 2001, jour du massacre de la famille royale au palais royal. Le trône revient au frère cadet du souverain. La situation se détériore, l'état d'urgence est déclaré, les droits fondamentaux des népalais bafoués et l'armée déployée. De nombreux civils sont tués par les forces de l'ordre.

Une nouvelle alliance apparaît au début de l'année 2006 entre le parti maoïste et les sept principaux partis politiques, revendiquant la mise en place d'une république, contre le souverain. Cette alliance provoque un mouvement de protestation contre le souverain dans l'ensemble de la population en avril 2006. Le souverain cède alors à la pression populaire et restaure l'assemblée dissoute quelques années auparavant. En mai, le parlement vote à l'unanimité une proclamation privant le roi de ses pouvoirs et le royaume du Népal devient l'Etat du Népal.

Ensuite, le Népal voit se succéder à sa tête des gouvernements intérimaires qui mettent en place une constitution intérimaire, et des élections qui permettent d'élire une assemblée constituante pendant deux ans, puis reconduite deux ans. La situation de vide juridique qui a suivie est réglée par la prise de pouvoir d'un juge suprême qui met en place une nouvelle assemblée. Celle-ci établit un accord en 16 points grâce à la participation des quatre principaux partis dans cette assemblée. Cet accord donne une idée de la forme que devrait avoir le futur gouvernement.

Le séisme a précipité la volonté politique de trouver une solution et de faire aboutir l'accord préalablement défini. Toutefois, ce dernier est déclaré anticonstitutionnel en juin 2015, ce qui prolonge la situation de statu quo. Au Népal, il existe de nombreux groupuscules politiques. Toutefois, les maoïstes ont rallié les grands partis ce qui est un bon signe pour la promulgation d'une nouvelle constitution probablement dans les mois qui viennent.

Le séisme peut alors être vu comme une opportunité de faire avancer la réponse politique et la décentralisation au Népal.

## **Le séisme et ses répliques : quels enseignements pour la sismicité historique en Himalaya - Laurent Bollinger (sismologue)**

Il existe une forte collaboration entre les chercheurs français et népalais autour de la sismologie. Un réseau sismologique national népalais a été créé dans les années 1990 avec pour objectif de maintenir une alerte sismique et de faire le lien avec la sécurité civile.

La sismologie au Népal fait état d'un grand chevauchement himalayen. Celui-ci glisse d'environ deux centimètres par an. Les séismes de forte magnitude ont lieu lors de la rupture de la partie supérieure de la faille.

Le Népal a connu plusieurs séismes dévastateurs dans son histoire dont celui de 1934, qui fut l'un des premiers séismes instrumentaux de l'Himalaya.

Certains chercheurs, grâce aux études paléo-sismiques, essaient aujourd'hui de mieux comprendre les séismes passés, notamment ceux de 1833 et de 1934, pour mieux comprendre les séismes à venir.

L'épicentre du séisme du 25 avril se situe à 80 kilomètres au nord ouest de Katmandou et a entraîné un glissement de quatre mètres sur le plan de faille. Le séisme du 25 avril a rompu un segment de faille de 120 kilomètres de long.

De nombreuses répliques ont été enregistrées, proches de la zone dévastée lors du séisme de 1833. Au total ce sont près de 3000 répliques qui ont été enregistrées, dont environ 300 avec une magnitude supérieure à 4.

Les observations faites lors de ce séisme pourront permettre de faire un meilleur bilan des ruptures observées au 19<sup>e</sup> siècle, mais aussi de réinterpréter les séismes très anciens.

### **La réponse médicale de MSF – Michel Olivier Lacharité**

MSF a été fondée en 1971, et intervient aujourd'hui dans 70 pays, sur 420 projets environ.

MSF dispose de volontaires prêts à partir et d'une logique d'intervention « en kits » constitués d'équipements et de matériel médical et logistique. Dans le cas du Népal, les structures médicales (tentes gonflables) existaient déjà. Ce système permet une meilleure réactivité. MSF dispose également d'une centrale d'achat de médicaments à Bordeaux (proche de l'aéroport). Les kits peuvent ainsi être mobilisés rapidement. De même, MSF fournit des formations internes notamment sur les déploiements en urgence.

Les grandes étapes de la réponse aux tremblements de terre :

#### ***Dans les premiers jours :***

- Temps de l'armée et de la protection civile (recherche des victimes, déblaiement). Ce moment est déterminé par la nature des bâtiments. Le rôle

de MSF est limité dans certaines situations de séisme où il y a surtout des décès (exception : Haïti en 2010, beaucoup de blessés à traiter en urgence).

- Les besoins non-médicaux : abris, eau. MSF mobilise les réseaux locaux de solidarité.
- Secours aux blessés polytraumatisés.

Ces actions sont surtout réalisées par les autorités. MSF apporte son soutien aux hôpitaux opérationnels. Le travail de secours est sous la responsabilité des autorités népalaises. Il a été plutôt bien fait. MSF est arrivé en soutien.

MSF intervient peu lors des trente premiers jours, notamment du fait de leur absence du terrain. Les délais d'arrivée de MSF sont alors de deux à quatre jours.

#### ***Dans les premiers mois :***

- Rétablissement des services de base : dupliquer ou doubler les structures de soin, mobiliser le personnel médical et rétablir les services de base de l'Etat.
- Réponses aux besoins non-médicaux : abris, vivres, articles hors vivres etc.
- Réparations d'urgence sur les infrastructures.
- Rôle de coordination de l'Etat. Dans le cas du Népal, l'Etat a facilité les règles d'importation pour les humanitaires et pour leurs visas. L'Etat joue aussi un rôle de filtre.

Dans cette deuxième phase, MSF fait notamment des hôpitaux gonflables pour faire de la chirurgie dans des structures aux conditions d'hygiène acceptables. Au Népal, un hôpital gonflable était prêt à J +12. Les personnes soignées dans l'hôpital sont des malades de tous les jours, et non pas des victimes du séisme. Toutefois, cela permet de soulager les hôpitaux népalais. La capacité chirurgicale est très bonne au Népal mais les capacités d'hospitalisation font parfois défaut, donc MSF distribue des lits et du matériel hospitalier. MSF a également créé des abris pour les petits postes de santé (qui font des consultations « tout-venant ») affectés par le séisme.

### **L'aide humanitaire de l'après séisme – Sylvie Casiulis (professionnelle du développement)**

*Présentation basée sur les rapports d'OCHA et de la communauté de l'aide.*

#### ***Les premières 48 heures***

Le déploiement de l'armée et des secours civils a été immédiat. Les médias, la presse étaient encore fonctionnels ce qui a facilité la transmission régulière des informations cruciales. Le séisme a, en revanche, causé l'arrêt du fonctionnement des réseaux téléphoniques et électriques.

Les priorités de l'aide ont été l'évaluation des dégâts matériels par zone géographique ; l'identification, l'évacuation et l'incinération des corps ; l'identification et le traitement des blessés ; la sécurisation des bâtiments menaçant de tomber (création de périmètres de sécurité) ; le rétablissement des connexions etc.

Il n'y a pas eu de scènes de panique. La population était bien préparée et savait qu'il fallait rester dehors en attendant la sécurisation de la zone.

Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence. Les forces de l'ordre ont été efficaces notamment dans la sécurisation des sites, dans la distribution d'eau dans les camps. Le gouvernement a également rapidement appelé les organisations internationales à soutenir le pays. Il a aussi réquisitionné des hélicoptères afin de procéder à l'évacuation des blessés graves des sites touristiques. La gratuité des soins dans les hôpitaux publics a été décrétée. De même, des lieux publics dans la capitale ont été ouverts pour recueillir les blessés. L'électricité a été rétablie en 48 heures, et les connexions téléphoniques ont suivi. De manière générale, beaucoup ont noté la bonne structuration de la réponse gouvernementale.

La mobilisation des organisations sur place (UNICEF, CICR, HI, Croix Rouge Népal, ONG népalaises, organisations indiennes ou chinoises, ambassades etc.) a également été bénéfique. Celles-ci ont déployé des ressources humaines, matérielles, etc. Ils ont supervisé la coordination de l'accueil des blessés dans les hôpitaux, aidé à l'installation des camps dans la ville et activé les plans d'urgence des ambassades.

Enfin, la mobilisation de la société civile a été énorme. Celle-ci a mis en place des unités de coordination qui ont joué un rôle crucial tout au long des opérations de premières urgences. Le secteur privé s'est aussi mobilisé en distribuant des repas gratuits, en ouvrant les hôtels, etc. Beaucoup de volontaires civils se sont mobilisés, ont créé des équipes par secteur et ont mis en place des systèmes de collecte de matériaux et de fonds.

### ***La structuration de l'aide humanitaire***

L'aide humanitaire a apporté des ressources humaines, matérielles et financières. Des équipes d'ingénieurs, d'architectes, de chercheurs etc. se sont immédiatement mobilisés.

Dans les premiers jours, les organisations humanitaires ont réalisé une évaluation des besoins matériels, humains et logistiques par zones et par secteurs. Cela a pris un certain temps car les informations arrivaient au compte goutte.

### ***Coordination de l'aide avec le gouvernement.***

Le gouvernement a allégé les procédures administratives et légales pour les travailleurs de l'urgence (seulement pour un mois). Le gouvernement a joué le rôle de coordinateur, notamment en créant des unités de coordination avec des représentants gouvernementaux et des organisations internationales. Les taxes à l'importation ont toutefois été maintenues et certaines organisations, non enregistrées ou ne disposant pas de compte bancaire au Népal, ont connu des difficultés logistiques importantes.

La société civile népalaise s'est organisée et l'entraide a été très importante entre toutes les organisations. Le HCR a, par exemple, fourni des bâches aux organisations de la société civile afin qu'elles soient distribuées aux populations.

### ***Contraintes***

#### Des contraintes géographiques :

- Difficultés d'accès (notamment lorsque les ponts ou les routes étaient détruits) ;
- Habitats dispersés ;
- Répliques quotidiennes (aggravation des conditions d'accès);
- Pluies régulières (fragilisation du terrain).

On a dénombré 315000 personnes non accessibles par la route et 75000 non accessibles par hélicoptère.

#### Des contraintes logistiques :

- Acheminement de l'aide par voie aérienne complexe, notamment l'acheminement de l'aide vers les zones non accessibles par la route (les gros hélicoptères peuvent transporter 3,4 tonnes d'aide maximum) ;
- Absence de réseau téléphonique (manque d'informations au niveau des régions isolées).

#### Des contraintes politiques légales et administratives :

- Absence de représentants du gouvernement dans certaines communes (problème de l'absence d'élections par exemple) ;
- Politique contraignante sur les taxes à l'importation et sur l'enregistrement des organisations internationales ;
- Fréquents changements de discours du gouvernement.

#### Des contraintes financières :

- *Le flash appeal* de 420 millions de dollars lancé par l'ONU n'est financé qu'à trente pour cent pour l'instant.

### **Actions humanitaires par secteur d'intervention**

#### Habitat :

90% des habitations ont été détruites dans les 12 districts les plus affectés, ce qui représente environ 500 000 maisons détruites.

- Des difficultés d'intervention ont été relevées, du fait des procédures douanières, des pénuries de matériel (inflation des prix), du manque d'impartialité et de la discrimination. Les besoins globaux n'ont pas été atteints (215 000 bâches distribuées pour 500 000 maisons détruites).

#### Gestion des camps :

- Des problèmes de sécurité ont été relevés notamment pour les femmes ainsi que des problèmes d'hygiène et d'approvisionnement en eau et nourriture. Bientôt se posera également le problème de la gestion du retour des réfugiés ; et certains villages, complètement dévastés devraient être relocalisés.

#### WASH :

Beaucoup d'interventions sont nécessaires : les organisations internationales ont estimé que chaque district a besoin de 100 000 euros afin d'effectuer des réparations de pompes, de systèmes, de toilettes ou latrines etc.

- Des difficultés sont à noter notamment en terme de manque de sensibilisation des populations à la nécessité de purifier l'eau ; ainsi qu'en terme d'accroissement des risques de contamination de l'eau avec la mousson.

#### Sécurité alimentaire :

75% du grain a été perdu. 70% des victimes ont besoin d'aide alimentaire. 70% des systèmes ont été endommagés.

- 1 million de personnes ont déjà reçu des rations alimentaires de base mais celles-ci sont trop pauvres en qualité. De plus, il faut noter un problème de stockage et de quantités insuffisantes, qui risquent de causer des disettes prochainement.

#### Santé maternelle et infantile :

Ont été révélés par les rapports des organisations internationales : des carences alimentaires, un accroissement des cas de vers, des centres de naissances détruits etc. Des sessions de sensibilisation ont été organisées, 10500 enfants ont reçu des soins alimentaires, des kits ont été distribués, et des femmes formées pour utiliser des packs de nutrition d'urgence. De plus, des centres d'hébergement pour les femmes et enfants en bas âge ont été ouverts.

- La difficulté principale est celle de l'évaluation des besoins, et de leurs évolutions.

#### Protection :

Les organisations de l'urgence ont fait état de discriminations dans les processus de distribution, de problèmes de sécurité dans les camps, de cas de traite d'êtres humains, de la forte vulnérabilité des enfants isolés, et de traumatismes psychologiques suite au séisme. Des cours de *self-defense* ont été proposés par la police aux femmes, des centres pour femmes et jeunes filles ont été ouverts afin de créer des espaces sécurisés, des programmes d'aides psychosociaux sont aussi mis à disposition de la population et la police a renforcé ses effectifs pour éviter les cas de traite.

- Les difficultés proviennent de la dispersion des actions, du manque de sensibilisation des populations, et du manque de ressources humaines (en terme qualitatif mais aussi quantitatif: très peu de psychologues sont disponibles dans la réponse à la crise).

#### Education :

Près d'un million de salles de classe ont été détruites, et beaucoup de manuels scolaires perdus. 58 espaces enfants ont été mis en place par l'UNICEF et Save the Children. Des évaluations sur l'état des structures endommagées sont en cours. Et quelques écoles temporaires sous tentes sont fonctionnelles.

- Les classes devaient reprendre le 31 mai selon le gouvernement mais cela n'a pas été le cas. Il y a également un retard d'impression des manuels. Les lourdeurs administratives constituent ici un frein important. De plus, les espaces enfants ont été démontés rapidement. Les centres d'apprentissages sont insuffisants et manquent de matériels, de capacités d'accueil etc. Les enfants dans les camps n'ont pas accès à l'éducation. Beaucoup de défis sont à noter dans ce secteur.

### **Les populations touchées par le séisme – Anne de Sales (anthropologue)**

Le séisme a encouragé la solidarité entre les individus mais a aussi renforcé les discriminations. Certaines voix se sont élevées contre les privilèges de certaines catégories, les plus riches. La catastrophe a mis à jour le pire et le meilleur dans la société népalaise.

La région affectée par le séisme regroupe certaines caractéristiques du pays. Les districts les plus affectés se trouvent dans la vallée de Katmandou et l'arrière pays (dans les collines, et la moyenne montagne qui entourent Katmandou).

La domination politique et économique des hautes castes hindoues, tous partis confondus, est très importante au Népal et crée des fractures dans la société. La structure des castes au Népal a été abolie il y a cinquante ans et n'est plus légale, cependant les discriminations demeurent et les individus s'organisent toujours sur la base de la caste. Il existe cinq castes, trois pures, trois impures.

Dans la vallée de Katmandou, il existe deux groupes de population majoritaires : les Newar et les Tamang.

Les Tamang constituent l'une des minorités ethniques défavorisées. Les souverains les ont longtemps utilisés comme main d'œuvre. Les villages Tamangs sont situés très hauts, souvent à plus de 2000 mètres d'altitude. Cela impacte la distribution des secours.

Les trois districts les plus touchés sont Sindhupalchok ; Nuwakot ; Rasuwa. Dans ces districts, les liens familiaux sont beaucoup plus opérants que dans le monde occidental. Les sociétés népalaises sont organisées en associations de solidarité et en groupes de travail qui se forment et travaillent sur les champs des uns puis des autres. Ceci constitue la marque de ces communautés rurales.

### **Salme, village-laboratoire de la recherche française dévasté – Blandine Ripert et Denis Blamont (géographes)**

Le village de Salme se situe dans le district de Nuwakot et est composé de 550 familles, dont une grande majorité sont des Tamangs. Ce village est à environ un jour de trajet de Katmandou, dans une zone montagneuse.

Le programme de recherche « versant » a été créé dans ce village. L'objectif était de réaliser des enquêtes sociologiques pour constituer une base de connaissances sur le fonctionnement d'un village de moyenne montagne au Népal. Ce programme a débuté en 1979, pour une durée de cinq ans. De nombreuses données ont été accumulées et ont permis de créer un système de connaissances sur la vie de ces habitants.

Le séisme a créé un traumatisme très violent ; les gens ne sont revenus que 10 jours après le séisme dans leur village. Les gens ont peur, et dorment peu. Ils ont peur des glissements de terrain liés à la mousson et ne veulent plus résider dans le village pendant la mousson. Ils craignent également les maladies.

Les maisons ont été construites avec le temps avec d'avantage d'assise (ajout d'un étage, mur mitoyen etc.). Par conséquent, les maisons se sont effondrées les unes sur les autres. Même les maisons construites récemment se sont écroulées. Pourtant, avant le séisme, des investissements financiers importants avaient été faits pour construire des maisons plus solides.

Les réserves de nourriture, étant situées au premier étage, ont pour la plupart disparu, ce qui a immédiatement créé un problème de sécurité alimentaire. Les outils, la vaisselle et les semences ont aussi été perdus. De même, une grande partie du bétail, qui était gardé en stabulation fixe, dans des étables et non pas dans des abris mobiles, a également disparu avec le séisme. Tout cela pose de graves problèmes pour les paysans aux ressources limitées. Enfin, l'école du village a été complètement détruite (bien que le bâtiment était en béton).

Beaucoup de questions se posent désormais : Ou reconstruire ? Comment reconstruire ? Beaucoup d'hommes sont partis travailler dans les pays du golfe : Qui va pouvoir reconstruire les maisons ?

A Salme, il n'y a pas eu d'élections locales depuis 2002. Il y a un secrétaire en lien avec le gouvernement mais sans pouvoir légitime. Ainsi pour prendre les décisions liées à l'urgence et à la reconstruction, il faut inventer des solutions administratives. Des personnes sont, par exemple, nommées par quartiers pour encadrer l'aide.

### **Le séisme en milieu de culture tibétaine, Tibet/Népal, - Katia Buffetrille (anthropologue)**

Au Népal, il existe 15 enclaves tibétaines, ce qui représente près de 15 000 personnes, soit 9% de la population népalaise. Cette population est surtout située dans les régions en altitude, et donc difficile d'accès. Les répliques et la mousson compliquent la situation.

Différents districts sont concernés :

Le district du Mustang est habité de 14 000 personnes de langue et culture tibétaines. Cette zone est très affectée, beaucoup de bâtiments religieux sont endommagés (des monastères ont notamment été détruits). Le mustang sud aussi a été très affecté, surtout par les répliques.

Le district de Manang est composé de 6 500 habitants, dont une grande partie d'agriculteurs, d'éleveurs et de commerçants. La région a été fortement touchée notamment par des glissements de terrain qui ont bloqué les voies d'accès, et ont coupé des zones entières du reste du monde.

Le district du Rasuwa, situé au nord de Katmandou contient le parc national de Langtang, un haut lieu de tourisme au Népal. Il ne reste plus qu'un bâtiment debout dans le village de Langtang.

Le district de Solu Khumbu est composé d'un grand nombre de Sherpa. Ceux-ci ont quitté la province orientale du Tibet pour arriver au Népal. Leurs principaux villages sont situés à plus de 3000 mètres d'altitude. La plupart des sherpas vivent aujourd'hui du tourisme. Or, le second tremblement de terre a entraîné de graves dommages, détruisant notamment 60 monastères dans la région de solu Khumbu.

De 1959 à 1989, les réfugiés Tibétains ont été enregistrés par le gouvernement népalais et ont obtenu le statut de réfugiés. A partir de 1989 toutefois, ils n'ont plus eu le droit d'obtenir ce statut, et les enfants tibétains nés au Népal n'avaient pas de papiers. En 2008 des mouvements de protestations ont émergé dans la communauté tibétaine du Népal et ont été fortement réprimés par l'autorité népalaise, aggravant encore leur situation.

Au moment du séisme, la Chine et son armée de libération du peuple ont envoyé des forces au Népal, ce qui n'a causé aucune critique de la part des népalais. Les médias officiels népalais ont attendu deux jours avant de donner des nouvelles de la partie tibétaine de l'Himalaya. Aujourd'hui, étant donnée la situation de cette population, il existe un risque d'exode important.

### **Les conséquences du séisme sur le secteur touristique - Isabelle Sacareau**

Le tourisme est très important pour l'économie népalaise : 767 000 arrivées de touristes par an. Il représente donc un secteur économique vital pour le Népal. Le gouvernement répertorie environ 130 000 salariés homologués dans le secteur du tourisme. Beaucoup d'acteurs touristiques se concentrent sur un petit nombre de régions dont Katmandou et sa vallée, qui est la première zone visitée au Népal.

Ce secteur est un facteur de développement essentiel pour les régions de montagne. Le tourisme a favorisé un meilleur accès aux infrastructures de base dans ces zones reculées: construction et optimisation des réseaux d'adduction d'eau et d'électricité ; création d'écoles et de dispensaires (par des ONG et anciens touristes) etc. Le tourisme est dans ce cas un facteur d'ascension sociale notamment grâce à la généralisation de l'éducation.

Le séisme a eu des conséquences importantes sur le tourisme. Il a touché des hauts lieux du tourisme, notamment la capitale, même si toute la ville n'a pas été ravagée. Des sites historiques ont été dévastés, des hauts lieux du trekking ont été entièrement rasés. L'avalanche au camp de base de l'Everest a causé la destruction de maisons, de lodges (refuges), de ponts, de chemins, de réseaux d'eau et d'électricité. Certains villages de paysans-porteurs près de l'épicentre du séisme ont été totalement dévastés.

La destruction des routes rend très difficile le retour des touristes. L'espoir est malgré tout permis car les touristes du trekking sont des *repeaters*. Beaucoup d'associations ont été fondées par des touristes et participent à l'élan de solidarité.

### **Les migrations de travail au Népal : quels enjeux après le séisme ? T. Bruslé (géographe)**

L'argent envoyé par les migrants à leur famille au Népal représente environ 30% du PIB. Ces remises monétaires sont plus importantes que l'aide internationale et que le tourisme. Les migrations internationales sont plus ubiquistes que le tourisme. Toutefois, aujourd'hui, l'absence de nombreux jeunes hommes entraîne une multiplication de problèmes.

Le phénomène des migrations au Népal est assez ancien et implanté dans la société népalaise. Les migrations touchent toutes les classes et toutes les régions. Beaucoup de migrants se tournent vers les pays du Golfe et du Moyen-Orient ainsi que vers la Malaisie et l'Indonésie. L'Australie et l'Inde constituent également des destinations privilégiées pour les études supérieures.

Un enrichissement relatif est à noter dans certains villages grâce à ce phénomène (alimentation de meilleure qualité ; consommation de prestige etc.). De même l'enrichissement du Népal et des ménages a été largement prouvé.

Ces effets positifs sont nuancés par la charge de travail accrue pour les femmes notamment dans le secteur agricole. De plus, ce phénomène ajoute une dépendance pour le pays ; la dépendance aux revenus des migrations s'ajoute aux dépendances aux revenus du tourisme et de l'aide internationale. Enfin, le Népal doit importer massivement ce qui augmente le déficit commercial.

### ***Le lien entre les migrations et le séisme***

Dans les premières heures, de la main d'œuvre était nécessaire pour répondre à l'urgence ; le séisme n'a ainsi fait qu'accentuer la situation de tension qui existait déjà entre le besoin de main d'œuvre et le besoin d'argent de la population. Les travaux de reconstruction lors de la phase post-crise nécessiteront également une main d'œuvre masculine plus importante. Les migrations seront alors durement ressenties dans le pays. Le gouvernement a d'ailleurs incité le retour des migrants au Népal, mais très peu sont rentrés. Environ 12% de migrants sont revenus, 23% n'ont pas obtenu l'accord et 55% n'ont pas eu la velléité de rentrer.

Toutefois, la migration a eu quelques effets positifs. L'amélioration du niveau de vie des familles des migrants les a amenées à disposer d'habitations plus modernes, parfois plus solides, ce qui a pu avoir une conséquence positive lors du séisme. De plus, les migrants, ainsi que les personnes en partance, ont pu mobiliser leur argent immédiatement pour acheter des biens de première nécessité, lors de la phase d'urgence.

Même si les études à ce sujet n'en sont encore qu'à leur début, il semblerait que la population de migrants et leur famille ont été moins touchés que le reste de la population, ou tout du moins, ont pu réagir plus rapidement.